

L'équipage de la Monique.

Ces hommes ne sont que très rarement cités.

Ils ont pourtant aidé des dizaines de personnes à rejoindre l'Angleterre.

D'après "La Bretagne dans la guerre", Le Boterf Hervé, Éditions France-Empire, tome 2, 1970. « L'équipage entier de la Monique, ayant pour patron François Salaün, fut relâché après deux mois de détention ».

Donc pour ne pas parler toujours des mêmes et avoir une pensée pour ces marins courageux....

François Salaün et Henri Léon, marins-pêcheurs du bateau la Monique.



1907- 1944 Patron du « MONIQUE »

François Salaün et son matelot Henri Léon sont arrêtés le 4 janvier 1941 à Douarnenez ainsi que plusieurs membres du réseau du « Musée de l'Homme » qui cherchent à s'évader sur la Monique. Ils ont été dénoncés par André Gaveau.

Les sentences sont prononcées par le Tribunal de la Feldkommandantur de Quimper le 2 mai 1941.

François Salaün est emprisonné à Pontaniou puis au Bouguen.

Il est condamné à la peine de mort et la peine est commuée en dix ans de travaux forcés.

Conduit à Fresnes le 21 juin 1941, puis transféré en Allemagne le 24 juin 1941.

Lieux de déportation : Karlsruhe , Sarrebruck, Rheinbach , Siegburg où il décède le 6 mars 1945.

Il était père de quatre enfants.

Arrêté du 10 décembre 1997 portant apposition de la mention « Mort en déportation ». Mort pour la France.



1889-1944

Henri Léon est emprisonné à Pontaniou jusqu'en juillet 1941, Rennes jusqu'en avril 1942, Villeneuve-Saint-Georges jusqu'au 19 avril 1943.

Il est condamné à la peine de mort mais la peine est commuée en dix ans de travaux forcés.

Lieux de déportation : Kassel, Bay, Sachsenhausen , Flossenbürg, Hersbruck.

Il était père d'un enfant.

Arrêté du 9 août 1994 portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes de décès situant le décès à Oranienburg – Sachsenhausen (Allemagne).

Mort pour la France.

François Salaün à titre posthume, est chevalier de la Légion d'Honneur et promu au grade de sous-lieutenant en 1957, décoré de la Médaille de la Résistance en 1947.

Henri Léon est promu au grade de sergent et décoré de la Médaille de la Résistance.

Les corps n'ont jamais été retrouvés.

Archives départementales du Finistère : 1397W, 1622W, 200W, série 1R, série 3E, Gallica, SHD....